



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Direction du Rayonnement Culturel
DFCPAJI_D2025_0215

MUba Eugène Leroy

Acceptation Don de 19 œuvres
de Jacques Reverchon
par l'association « Les amis de Jacques
Reverchon »

Application de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 9,

Considérant qu'en vertu de la délibération susvisée, Madame le Maire peut : « *accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges* »,

Considérant la proposition de l'association « Les amis de Jacques Reverchon » d'offrir à la Ville de Tourcoing un ensemble d'œuvres de Jacques Reverchon ;

Considérant l'autorisation donnée par le service des musées de France du Ministère de la Culture pour l'acquisition des œuvres de Jacques Reverchon en date du 8 novembre 2022 ;

Considérant l'intérêt que représentent ces œuvres pour l'enrichissement des collections du MUba Eugène Leroy,

DECIDONS

Article 1 : La Ville de Tourcoing accepte le don matériel, sans condition, consenti par Monsieur Christophe Brackman, président de l'association « Les amis de Jacques Reverchon » des œuvres suivantes :

Jacques Reverchon :

- Chez Gaudemaus au quartier latin, 1960, Pointe sèche ?, 7 x 10 cm
- Couple allongé, 1968 ?, Lithographie, 26,5 x 20,5 cm
- Enterrement De Lattre de Tassigny, 1948 ou 1949 ?, Bois ou lithographie, 32 x 44 cm
- Espagne, La Jongleuse, 1957, Eau-forte, 15 x 17 cm
- Espagne, La Nuit, Eau-forte, 15 x 20 cm
- Golgotha – au revers Jésus porte la croix, 1948 ou 1949 ?, Bois ou lithographie, 43 x 46 cm
- Isaïe, 1948 ou 1949 ?, Bois ou lithographie, 33 x 54 cm
- Jésus devant la foule, 1948 ou 1949 ?, Bois ou lithographie, 43 x 62 cm
- Le Mont des oliviers, 1948 ou 1949 ?, Bois ou lithographie, 54 x 36 cm
- Le Prophète Elie, 1948 ou 1949 ?, Bois ou lithographie, 26 x 37 cm
- Le Typographe, 1958, Eau-forte, 7 x 20 cm
- A la gloire d'une fin de journée..., 1968, Eau-forte, 40 x 49 cm
- Paysage "Ferme en Artois", 1963, Eau-forte, 45,5 x 36,5 cm
- Paysage "Les Laboureurs", 1968, Eau-forte, 43 x 33 cm
- Poésie sur cette plaine, 1965, Eau-forte, 20 x 15 cm
- Soleil Avril, 1968, Lithographie, 61 x 40 cm
- Portrait Christine Bertoloni, 1960, Eau-forte, 35,5 x 46 cm
- Lyon, 1968, Lithographie, 23 x 41 cm
- Résurrection, Eau-forte, 8 x 15 cm

La valeur estimée de ce don est de 1 650 euros (mille six cent cinquante euros).

Article 2 : Ces œuvres seront inscrites à l'inventaire de la commune.

Article 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal et sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- Transmis aux services concernés pour application ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING.

Article 5 : La date publication fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre la présente décision devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet ww.telerecours.fr. Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 11/06/2025



Madame Doriane BECUE
Maire de la Ville de Tourcoing

Accusé réception en Préfecture le : **25 JUL. 2025**

Publié sur le site Internet le : **25 JUL. 2025**

25 JUL 1952

25 JUL 1952

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_0215 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 25/07/2025
Objet : Acceptation de don de l'association "les amis de Jacques Reverchon"

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaines de compétences par themes - Culture

Date de télétransmission : 25/07/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2025_0215 - D_cision - Don Oeuvres Jacques Reverchon_sign_.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250725-DAJI_D2025_0215-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/07/2025

